



Communiqué de presse
27/07/2015



Member of 

Mise en demeure des laiteries et des ministres en charge de l'agriculture par le MIG

Fruit de leurs actions musclées de la semaine passée : les éleveurs français ont obtenu vendredi une augmentation du prix payé au producteur de 4 centimes par litre. Une même hausse serait nettement insuffisante en Belgique, les prix étant, au départ, plus faibles que chez nos voisins.

Les contraintes et marges de manœuvre des laiteries et de la grande distribution n'étant pas significativement différentes en Belgique et en France, **nous exigeons dans un premier temps de leur part, au minimum un alignement sur le prix français**, pour couvrir nos frais de production **hors rémunération**.

Le MIG rappelle que les conclusions de l'étude indépendante sur les coûts de production du lait en Belgique présentée par le MIG et l'EMB* en mars montrent clairement que **pour couvrir les coûts de production laitière avec un niveau de revenu paritaire, le prix payé aux producteurs doit être de 46 centimes par kg de lait**. Afin d'arriver à ce prix, la mise en place d'un système de régulation au niveau européen est indispensable.

Le secteur bancaire est redevable aux citoyens de l'aide qui leur a été apportée lors de la crise de 2008. Une manière de s'affranchir d'une partie de cette dette est d'imposer aux organismes de prêts d'appliquer une indemnité de réemploi et de « funding loss » de 0 % pour le rachat des emprunts des agriculteurs, leur permettant de réorganiser leurs échéances.

Le MIG met en demeure les laiteries de garantir un prix minimum couvrant les frais de production.

Le MIG exige des ministres en charge de l'agriculture de prendre leurs responsabilités :

- **en faisant pression sur les laiteries et la grande distribution pour obtenir cette augmentation.**
- **en faisant pression sur les autorités européennes pour qu'ils mettent en place rapidement un système de régulation.**
- **en imposant au secteur bancaire d'appliquer une indemnité de réemploi de 0 % pour les agriculteurs**

Dans la mesure où le MIG-EMB a prévenu à maintes reprises les politiques depuis plus de 5 ans de ce que l'abrogation de toute régulation allait avoir comme effets catastrophiques, leur responsabilité personnelle est engagée. Si des actions plus musclées devaient s'avérer nécessaires pour obtenir satisfaction, elles seront menées ! Il en va de notre survie et de celle de nos fermes.

contacts presse : Guy Francq
+32 (0)497 344622

Christian Wiertz
+32 (0)474 726595

perscontact : Luc Hollands
+32 (0)479 432111

Rik De Koninck
+32 (0)473 252505

* <http://www.europeanmilkboard.org/fr/special-content/couts-de-production-du-lait.html>